

Annexe 13



Approche réflexive



Dans le cadre de l'approche réflexive promue par la FMOQ, en lien avec l'adhésion obligatoire à un Plan d'autogestion de développement professionnel continu, vous trouverez ci-dessous l'annexe 13 du PADPC-FMOQ qui vous permettra de documenter votre PADPC du fruit de votre formation continue.

<p>Évaluation des activités de formation (à conserver dans votre portfolio)</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.2em;">Approche réflexive</p> <p style="text-align: center;">PADPC-FMOQ</p>	<p>Nom :</p> <p>Date :</p> <p>Thème :</p> <p>Type d'activité : Conférence, atelier, colloque, cours, consultation, etc.</p> <p>Durée :</p>																																													
<p>Mes besoins avant cette activité étaient :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>																																														
<p>Changement dans ma pratique :</p> <p>0 = N'est pas pertinent dans ma pratique <input type="checkbox"/></p> <p>1 = Confirme ce que je fais déjà <input type="checkbox"/></p> <p>2 = Engendre un changement (lequel ?) <input type="checkbox"/> _____</p> <p>3 = Suscite un besoin de formation (lequel ?) <input type="checkbox"/> _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>																																														
<p>Compétences transversales présentes dans cette formation :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th style="width: 10%;"></th> <th style="width: 10%;"></th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">CanMEDS</th> <th style="text-align: center;">OUI</th> <th style="text-align: center;">NON</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Communication : À titre de communicateurs, les médecins assurent le bon déroulement de la relation médecin-patient et des échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après la consultation médicale.</td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Collaboration : À titre de collaborateurs, les médecins travaillent avec efficacité au sein d'une équipe soignante afin d'offrir des soins optimaux aux patients.</td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Expertise médicale : À titre d'experts médicaux, les médecins intègrent tous les rôles CanMEDS en utilisant leurs connaissances médicales et leurs compétences cliniques et en faisant preuve de professionnalisme dans la prestation de soins centrés sur le patient. Le rôle d'expert médical est au centre du cadre CanMEDS.</td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Gestion : À titre de gestionnaires, les médecins contribuent pleinement au fonctionnement des organismes et du système de soins de santé en y instaurant des méthodes durables et en y affectant les ressources de façon appropriée.</td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Érudition – Savoir : À titre de scientifiques, les médecins appliquent leur vie durant les principes de l'apprentissage réflexif et attachent de l'importance à acquérir des connaissances médicales, à les diffuser, à les appliquer et à les transmettre aux patients.</td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Promotion de la santé : À titre d'intervenants en santé, les médecins se servent de leur expertise et de leur influence pour améliorer la santé et le mieux-être des patients, des collectivités et des populations.</td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Professionnalisme : À titre de professionnels, les médecins contribuent à la santé et au mieux-être des gens et de la société en appliquant des règles d'éthique dans leur pratique, en respectant les règlements établis par la profession (code de déontologie) et en adoptant des comportements très rigoureux.</td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> </tbody> </table>				CanMEDS	OUI	NON	Communication : À titre de communicateurs, les médecins assurent le bon déroulement de la relation médecin-patient et des échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après la consultation médicale.			Collaboration : À titre de collaborateurs, les médecins travaillent avec efficacité au sein d'une équipe soignante afin d'offrir des soins optimaux aux patients.			Expertise médicale : À titre d'experts médicaux, les médecins intègrent tous les rôles CanMEDS en utilisant leurs connaissances médicales et leurs compétences cliniques et en faisant preuve de professionnalisme dans la prestation de soins centrés sur le patient. Le rôle d'expert médical est au centre du cadre CanMEDS.			Gestion : À titre de gestionnaires, les médecins contribuent pleinement au fonctionnement des organismes et du système de soins de santé en y instaurant des méthodes durables et en y affectant les ressources de façon appropriée.			Érudition – Savoir : À titre de scientifiques, les médecins appliquent leur vie durant les principes de l'apprentissage réflexif et attachent de l'importance à acquérir des connaissances médicales, à les diffuser, à les appliquer et à les transmettre aux patients.			Promotion de la santé : À titre d'intervenants en santé, les médecins se servent de leur expertise et de leur influence pour améliorer la santé et le mieux-être des patients, des collectivités et des populations.			Professionnalisme : À titre de professionnels, les médecins contribuent à la santé et au mieux-être des gens et de la société en appliquant des règles d'éthique dans leur pratique, en respectant les règlements établis par la profession (code de déontologie) et en adoptant des comportements très rigoureux.			<p>Mise en application du changement :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th style="width: 20%;"></th> </tr> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">DATE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Après 3 mois</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Après 6 mois</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Planification d'activités complémentaires :</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> </tbody> </table>				DATE	Après 3 mois		Après 6 mois		Planification d'activités complémentaires :		_____		_____		_____		_____	
CanMEDS	OUI	NON																																												
Communication : À titre de communicateurs, les médecins assurent le bon déroulement de la relation médecin-patient et des échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après la consultation médicale.																																														
Collaboration : À titre de collaborateurs, les médecins travaillent avec efficacité au sein d'une équipe soignante afin d'offrir des soins optimaux aux patients.																																														
Expertise médicale : À titre d'experts médicaux, les médecins intègrent tous les rôles CanMEDS en utilisant leurs connaissances médicales et leurs compétences cliniques et en faisant preuve de professionnalisme dans la prestation de soins centrés sur le patient. Le rôle d'expert médical est au centre du cadre CanMEDS.																																														
Gestion : À titre de gestionnaires, les médecins contribuent pleinement au fonctionnement des organismes et du système de soins de santé en y instaurant des méthodes durables et en y affectant les ressources de façon appropriée.																																														
Érudition – Savoir : À titre de scientifiques, les médecins appliquent leur vie durant les principes de l'apprentissage réflexif et attachent de l'importance à acquérir des connaissances médicales, à les diffuser, à les appliquer et à les transmettre aux patients.																																														
Promotion de la santé : À titre d'intervenants en santé, les médecins se servent de leur expertise et de leur influence pour améliorer la santé et le mieux-être des patients, des collectivités et des populations.																																														
Professionnalisme : À titre de professionnels, les médecins contribuent à la santé et au mieux-être des gens et de la société en appliquant des règles d'éthique dans leur pratique, en respectant les règlements établis par la profession (code de déontologie) et en adoptant des comportements très rigoureux.																																														
	DATE																																													
Après 3 mois																																														
Après 6 mois																																														
Planification d'activités complémentaires :																																														

